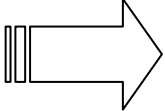
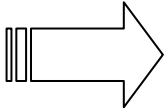
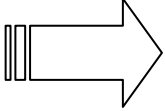
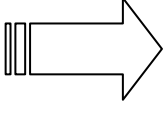
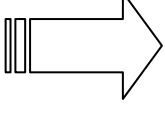
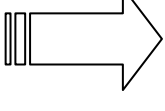


RAPPEL DES SANCTIONS,

pour un élève qui ne respecte pas les REGLES de VIE de l'ECOLE

Si je me moque de quelqu'un		je vais écrire une lettre d'excuses à faire signer par mes parents.
Si je fais du mal à quelqu'un		je vais être privé d'une partie de la récréation.
Si je casse ou j'abîme le matériel des autres		je vais réparer ma bêtise en remplaçant l'objet et mes parents seront prévenus par courrier.
Si je vole les affaires des autres		je vais passer devant le « conseil des maîtres » qui décidera d'une sanction.
Si je jette des papiers au sol		je vais aider à ramasser les papiers de la cour pendant la récréation (avec un sac poubelle et des gants).
Si je vais là où je n'ai pas le droit		je vais passer le reste de la récréation assis sur une chaise.

Et si je recommence . . . une de ces « bêtises » . . . mes parents seront obligés de rencontrer le directeur.